

La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°131
Mai - juin 2021



C'est dans l'air // Forum des associations le 13 juin - p 3



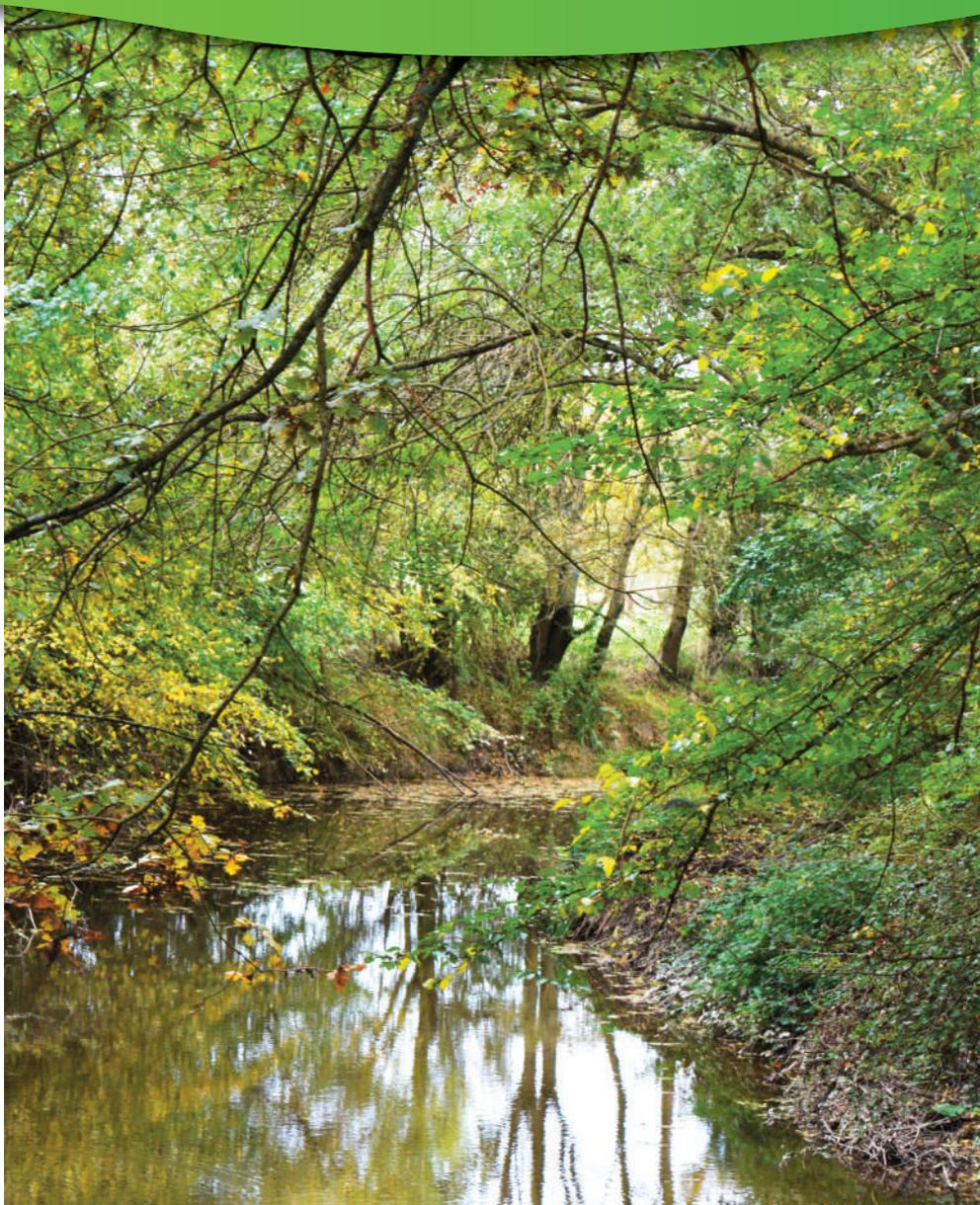
C'est dans l'air // Un salon de coiffure a ouvert au bourg de Mûrs - p 9



Culture // Les rendez-vous de l'été du CCJC - p 15



Culture // Atelier botanique numérique le 9 juin - p 18



Des actions concrètes pour l'environnement

p 11-13

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur www.murs-erigne.fr

Nos orientations budgétaires communales

Le conseil municipal du 30 mars a été consacré au vote du budget prévisionnel 2021. L'ambition de ce budget s'articule autour de 3 grandes priorités.

La première priorité est de poursuivre une dynamique d'investissement (près de 2 millions d'euros) avec 3 objectifs :

- mieux répondre aux besoins d'équipements publics, notamment en direction des associations, des jeunes et des aînés. Ainsi, 2 nouveaux équipements sortiront de terre. Un espace intergénérationnel remplacera l'ancienne salle Bellevue et le vieux bungalow dédié aux jeunes. Un nouveau stade multisports sera aménagé pour permettre aux jeunes de se retrouver. L'accent sera mis également sur l'entretien des équipements existants (Centre Culturel Jean Carmet, cuisine centrale, Hôtel de Ville, écoles...) pour les moderniser et notamment renforcer la performance énergétique.

- continuer à améliorer notre voirie et notre assainissement. Les travaux de remise en état seront poursuivis (rue des Fusillés et rue Saint Vincent notamment).

- Préserver la biodiversité : une enveloppe de plus 100 000 € permettra de continuer à améliorer la

préservation des espaces naturels sensibles, d'envisager de nouvelles plantations d'arbres et de protéger les haies communales.

La deuxième priorité sera de soutenir au mieux la politique de subventionnement pour les associations, le centre communal d'action social, la programmation culturelle. Ainsi, une enveloppe de 318 000 € permettra de répondre au mieux aux différents besoins dans un contexte difficile.

La troisième priorité sera de poursuivre le redressement de nos finances en mettant l'accent sur la maîtrise des charges et en continuant le désendettement. Une nouvelle fois, ce redressement se fera sans augmentation des taux des impôts communaux.

« Continuer à développer notre commune pour plus de qualité de vie, de bien-être et de solidarité. »

Continuer à développer notre commune pour plus de qualité de vie, de bien-être, de solidarité, tout en ayant le souci de la préservation de l'environnement, telle est l'ambition de ces orientations budgétaires.



Le Maire, Damien COIFFARD.



Au revoir Marie-Jo

Marie-Josèphe Pichot, conseillère municipale et bénévole investie pour la commune depuis de nombreuses années, nous a quitté le 24 février dernier. La Municipalité tient à présenter une nouvelle fois ses très sincères condoléances à sa famille. C'est une amie qui nous a quitté, c'est avec compassion que nous partageons la peine de ses proches.



La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigné.

Directeur de la publication :
Damien Coiffard, Maire.

Comité de rédaction :
Les élus du groupe communication, le service communication, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Crédits illustrations :
Ville de Murs-Érigné, libres de droit (Pixabay) ou précisé par la mention ©.

Contact :
5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :
Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers/Écouflant
49000 Écouflant
Tél. 02 41 60 55 44
Tirage : 3 100 ex
Dépôt légal à parution.
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



Forum des associations dimanche 13 juin

La commune de Mûrs-Érigné et L'OMSCLAS (Office Municipale des Sports, de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale) ont décidé de maintenir le forum des associations. Ils s'associent donc pour l'organisation de cette 17^{ème} édition qui se tiendra dimanche 13 juin de 10h à 18h, au stade des Varennes.

Cette manifestation gratuite réunit l'ensemble du « monde associatif » érimurois. L'occasion pour les habitants de découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités possibles sur la commune. Le Forum des associations est un temps fort, d'échanges et de rencontres entre citoyens. L'objectif pour chaque association est de faire connaître au public leur existence, mais surtout de présenter la nature de leur activité. Tout sera mis en œuvre pour veiller à la sécurité de tous.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation, les associations qui souhaitent y participer doivent s'inscrire avant le vendredi 28 mai par mail à omsclasmurserigne@gmail.com. Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur www.murs-erigne.fr/actualites/forum-des-associations-appel-aux-inscriptions



Bientôt des terrains à bâtir aux abords de la route de Brissac

La commune travaille sur un projet de nouveau lotissement route de Brissac à l'emplacement de réserves foncières.

6 terrains à bâtir, 1 maison à vendre

Avec une attention particulière portée sur la valorisation des qualités environnementales du site, un plan d'aménagement a été imaginé. Celui-ci prévoit la création d'une voie d'accès avec une placette de retournement pour desservir 7 parcelles viabilisées ainsi qu'un bassin de rétention.

4 parcelles offriront des terrains à bâtir aux surfaces comprises entre 286 et 394 m². 3 autres parcelles proposeront des surfaces comprises entre 729 et 873 m².

La maison du 41 route de Brissac située en

front de rue sera démolie, tandis que la maison du 39 Ter sera vendue avec un terrain redécoupé.

Des terrains à vendre fin 2022 - début 2023

La Ville vient de sélectionner un maître d'œuvre pour réaliser les études opérationnelles en 2021. Les travaux de démolition et d'aménagement sont programmés en 2022. À ce stade du projet, les modalités de commercialisation des terrains à bâtir et de la maison du 39 Ter ne sont pas encore définies.

Contact : Service Aménagement et Urbanisme Durables au 02 41 79 78 88.



La maison du 39 Ter sera vendue et son terrain redécoupé.



La maison du 41 sera détruite.



Suite au diagnostic des haies réalisé par EDEN 49, une journée de plantation de haie bocagère était organisée le 25 mars dernier aux Saulaies avec les services techniques de la Commune, en compagnie de Vincent Tertrais de l'Association EDEN 49, des propriétaires des champs mitoyens M. et Mme Boutin de Louerre, ainsi que M. Ménard exploitant des terrains.

Subventions pour la plantation de haies cet hiver

Les haies sont des réservoirs de biodiversité et jouent un rôle fondamental pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la rétention d'eau dans les sols (retiennent les polluants et filtrent l'eau). Le Syndicat Layon Aubance Louets coordonne et prend en charge l'organisation des plantations de haies champêtres sur le territoire avec l'octroi d'une aide de 80 % (HT) du coût de la plantation (comprend le conseil, les plants, le paillage et les protections de gibier).

Pour bénéficier de l'aide, il faut planter en zone rurale (plein champ ou bordure de voie) sur une longueur de 100 mètres linéaires minimum.

Renseignements et inscriptions pour la saison hiver 2021-2022 auprès d'Émilie Cailleaud au 06 48 38 76 64 ou à e.cailleaud@layonaubancelouets.fr

Plus d'informations sur www.layonaubancelouets.fr

Un budget maîtrisé qui permet d'investir



Le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel 2021 ont été présentés au conseil municipal du 30 mars dernier. Rencontre avec celui qui l'a préparé : Roger Fernandez, adjoint aux finances.

Comment qualifieriez-vous ce budget ?

RF : le compte administratif 2020 de la Ville s'est soldé avec un excédent de 558 000 €, et elle avait déjà un excédent de 646 000 € en 2019. Soit 1 204 000 € qui vont pouvoir être reportés pour des projets en fonctionnement (541 000 €) et en investissement (663 000 €). Cela permet d'avoir une avance de budget sur le fonctionnement, mais également de reverser une partie de notre épargne sur les investissements, et donc, d'emprunter moins. Nous avons la chance d'avoir perçu 70 000 € de plus d'impôts en 2020 avec la hausse du nombre de foyers sur la commune et davantage de logements neufs.

S'il y avait 3 choses à retenir de ce budget 2021, quelles seraient-elles ?

RF : la rigueur, des investissements ciblés et un budget maîtrisé.

Est-ce que vous maintenez votre politique de désendettement ?

RF : la Ville s'est endettée un peu en empruntant 730 000 €, dont 330 000 € de prêt relais FCTVA que nous rembourserons en 2022, et 400 000 € pour la rénovation de l'école Bellevue car nous ne savions pas si nous serions financé par la DTER (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Au final, 350 000 € de subvention de la DTER ont été reçus. Je dirais qu'on maîtrise bien nos finances, c'est important

de le savoir. Au niveau de nos investissements, on essaye de faire en sorte d'être subventionnés en grande partie pour limiter nos dépenses. Lorsque je prépare le budget prévisionnel, je ne mets que ce qui est concret même si je sais que nous devrions toucher d'autres recettes que celles annoncées (subvention, vente...). Dans les prochaines années, nous allons devoir faire de plus en plus avec le désengagement de l'État. L'État a supprimé la taxe d'habitation mais n'a pas compensé la perte des communes.

« Rigueur, investissements ciblés et budget maîtrisé. »

Les français payent déjà beaucoup d'impôts, nous ne voulons pas augmenter les impôts communaux et d'ailleurs nous ne les augmenterons pas cette année. Les investissements devront sans doute se faire dorénavant sur plusieurs années plutôt qu'en une seule.

Nous avons dû renégocier une partie de nos emprunts auprès de la banque sans allonger la durée de l'emprunt, ce qui a eu un coût au départ (indemnité de renégociation). Cela a permis d'intégrer dans cette renégociation l'emprunt en francs suisse (datant de 2008).

Les choix budgétaires ont-ils été impactés par la crise sanitaire ?

RF : bien sûr. Il faut savoir qu'en dépenses, la crise sanitaire nous a coûté 18 000 € (dépenses de matériel, fonctionnement). Nous avons vu nos recettes impactées avec, par exemple, 42 000 € de moins sur les temps périscolaires (*ndlr : pas d'école = pas de garderie ou de restauration scolaire*). Pour autant, nous avons réussi à moins dépenser en 2020 : 109 000 € de moins que prévu. Mais malgré cela, nous avons eu des recettes inférieures à celles prévues : 186 000 € (90 000 € de dotation de l'État en moins entre 2019 et 2020). Soit une perte totale de 77 000 €.

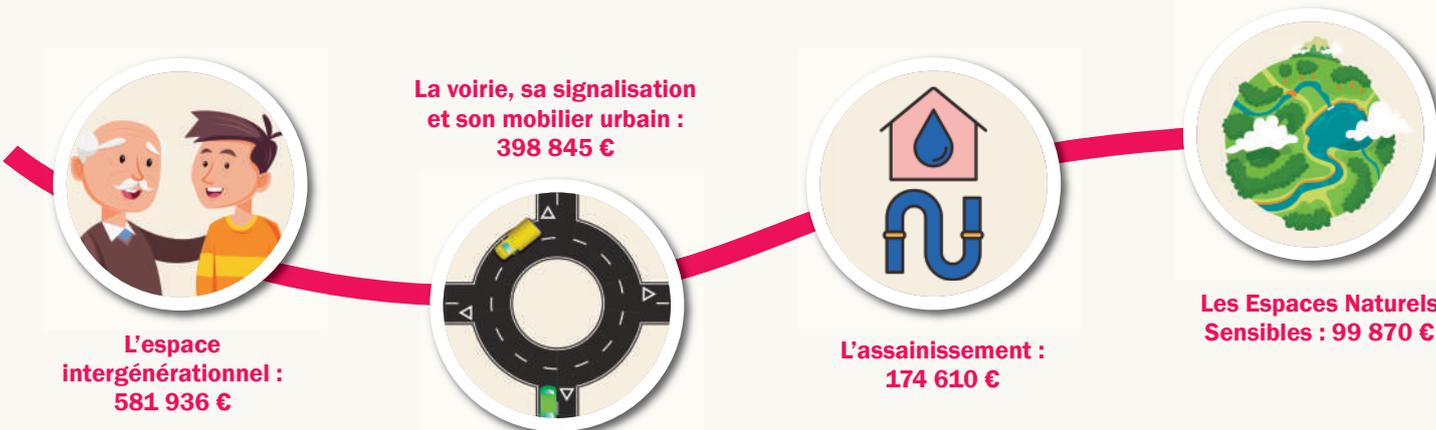
Qu'est-ce qu'on peut annoncer pour la suite ?

Nos réserves foncières au 39 et 41 bis route de Brissac gérées par Angers Loire Métropole depuis 2006 et 2008 devaient être rachetées par la Commune depuis plusieurs années. La meilleure solution était de devenir lotisseur pour avoir le moins de perte possible. Cela va nous coûter en tout 865 000 €. Nous allons devoir emprunter 302 200 € en 2021 et 225 000 € ont déjà été réglé en début d'année pour les frais notarié et l'achat des terrains. Nous devenons aménageur et lotisseur pour mettre à la vente ces terrains en construction libre. Le lotissement devrait se faire sur 3 ans. Soit la durée du prêt relais contracté en 2021 pour le rembourser avec la vente des terrains.

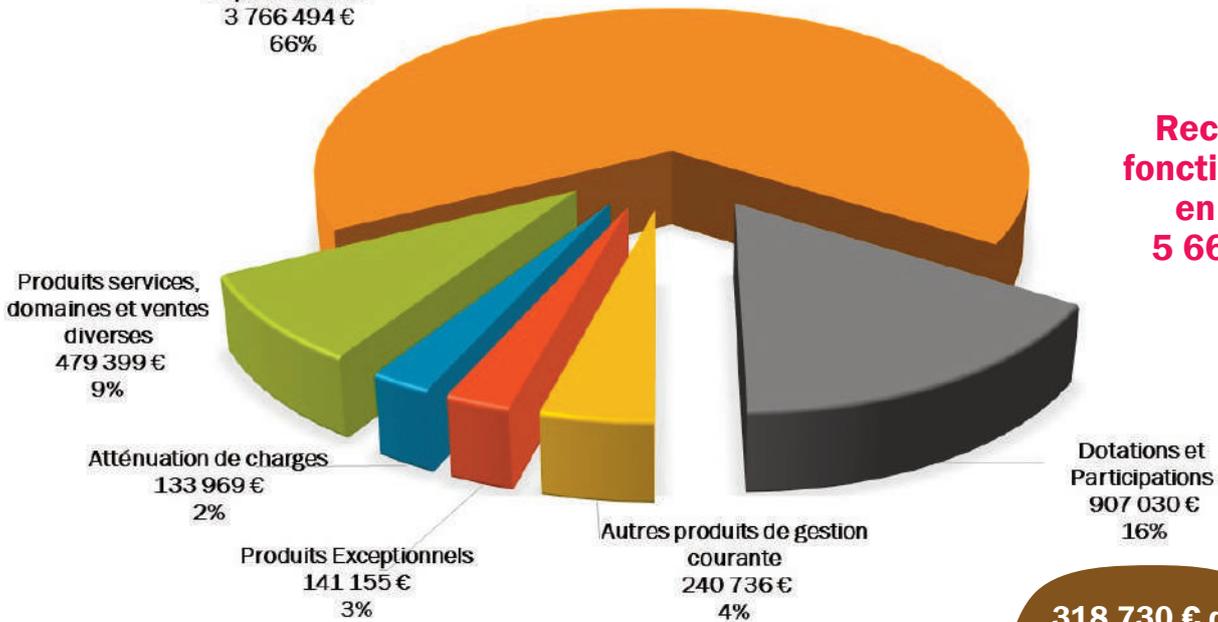
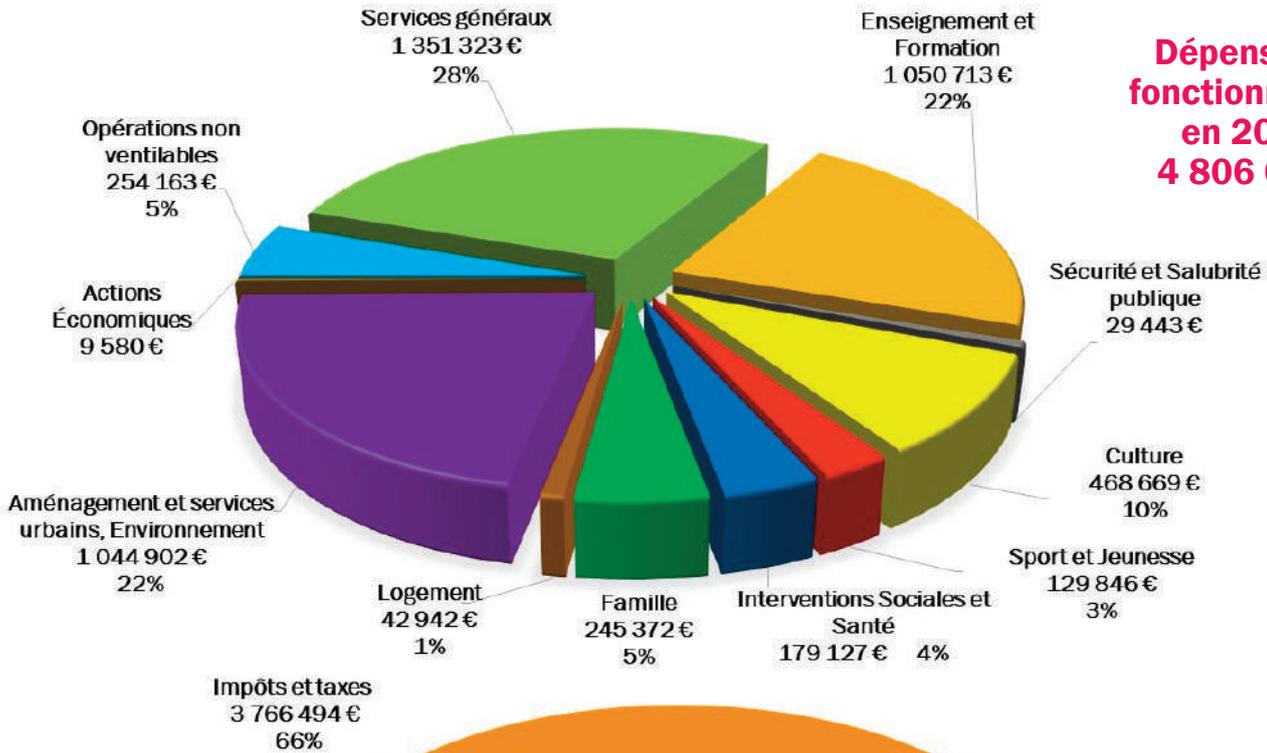
10 254 950 € de dépenses prévisionnelles en 2021

dont 6 192 726 € en fonctionnement et 4 062 224 € en investissement.

Principales dépenses prévues en 2021 :



Le compte administratif 2020 s'est soldé avec un excédent budgétaire



318 730 € de subventions en 2021, soit une hausse de 4,12 % par rapport à 2020.

Les écoles (dont rénovation énergétique) : 68 815 €

Le terrain multisports : 60 000 €



L'informatique (dont équipement des écoles) : 75 937 €



Le stade : 57 700 €

Lancement de l'analyse des besoins sociaux de la commune par le CCAS

En janvier dernier le Centre Communal d'Action Sociale s'est lancé dans un travail d'analyse des besoins sociaux (ABS) de la commune de Mûrs-Érigné. Il s'agit d'une obligation légale* qui consiste à réaliser un diagnostic sociodémographique du territoire à chaque début de mandat municipal.

Le premier objectif est de recenser les besoins des habitants ainsi que la couverture de ces besoins par l'offre de services.

Pour mener à bien cette étude globale, l'ensemble des acteurs de terrain (services publics, professionnels, associations, habitants, etc.) va être associé à la démarche. Parmi les nombreux sujets à observer, on trouve les thématiques suivantes : le logement, la santé, la famille, la précarité, la jeunesse et les aînés.

Nous collectons actuellement des données statistiques et faisons appel à l'expérience de nos partenaires afin de réaliser le portrait du territoire. Dans ce cadre, des démarches consultatives, en particulier auprès des aînés de la commune, seront aussi l'occasion de permettre aux habitants d'exprimer leurs attentes.

Puis, à partir de cette « photographie », une analyse partagée sera menée à travers différentes tables rondes. Leur but sera d'ouvrir la réflexion à l'ensemble des acteurs concernés pour chaque thématique et ainsi construire de nouveaux projets, correspondant aux besoins identifiés.

Ce processus va se dérouler jusqu'à l'automne où un rapport final sera

présenté. Ce dernier constituera une ressource précieuse pour le développement d'actions sociales à partir de la fin de l'année 2021. Enfin, à partir de 2022, il sera possible d'approfondir le travail par des analyses thématiques complémentaires.



Pour résumer, cette « ABS » est un outil pour mieux connaître le territoire et un instrument au service de son développement. C'est également un point clé des politiques de solidarité par la mobilisation de toutes et tous autour d'un projet.

Contact : Julien Gaboriau, responsable du CCAS, à responsable.ccas@ville-murs-erigne.fr

* Articles R123-1 et R123-2 du code de l'action sociale et des familles.

S'engager aux côtés du CCAS : appel à volontaires

L'aide alimentaire et le service de transport solidaire pour les aînés, proposés par le CCAS de Mûrs-Érigné, reposent en grande partie sur une équipe de bénévoles.

Face à l'augmentation de ces besoins nous lançons un appel pour recruter de nouveaux et nouvelles volontaires. Chaque bénévole peut s'investir sur le temps et les missions qu'il ou elle souhaite (approvisionnement en denrées alimentaires, préparation et/ou distribution de colis alimentaires, transports solidaires...). Le temps et l'énergie accordés par chacun sont une ressource essentielle au service de la solidarité à Mûrs-Érigné ! Si vous êtes intéressés pour vous engager à nos côtés merci de contacter le CCAS.

Contact : CCAS au 02 41 79 78 85.

Habitants, nous faisons appel à votre mémoire vive !

Un travail de mémoire est en cours en lien avec l'association Le Souvenir Français afin de permettre la conservation des traces de nos soldats « Morts pour la France » durant la Première Guerre Mondiale.

Dans la partie haute du cimetière de Mûrs, deux sépultures sont anonymes et n'ont plus que quelques signes distinctifs en raison de la disparition des inscriptions, d'absence d'archives les concernant, et il est fort possible que des soldats « inconnus » soient inhumés à ces endroits.

Sur la tombe numérotée MU-0003 (première photo ci-contre) : il reste quelques objets et une croix. Sur l'emplacement MU-0010 (seconde photo ci-contre) : il y a une tombale sans aucune inscription.

Habitants de la commune de longue date, vous avez peut être des informations, des actes, des lettres, qui pourraient permettre de redonner de la mémoire à ces deux soldats. Contactez-nous !

Contact : Arlette Antier, responsable population, au 02 41 79 51 07.



Citoyenneté : on avance !

Les noms des 16 membres du Comité Consultatif Citoyen (CCC) sont enfin connus ! Prochaines étapes : installation du comité, puis mise en place de groupes de travail.

Dans la dernière Gogane, nous vous avons annoncé l'ouverture de l'appel à candidature pour devenir membre du futur Comité Consultatif Citoyen (CCC). Voici les noms des 6 élus et 10 habitants désignés par le Maire et la Municipalité pour représenter le CCC : le Maire, Damien Coiffard, est Président, Brigitte Favry, conseillère municipale, est Vice-Présidente. Ils sont accompagnés de 4 conseillers municipaux : Jean-Louis Audouin, Fatima Guégan, Fabien Véteau et Christophe Fleury. Côté habitants, il s'agit de Muriel Cadeau, Nancy Calvet, Antonin Courado, Hervé David, Armand Djimet-Baboun, Aglaé Gromy, Noureddine Krim, Bruno Monnier, Patrick Pecout et Jean-Louis Sénèque.

La prochaine étape sera l'installation du CCC. Cette première rencontre permettra aux membres du CCC de faire connaissance et d'échanger sur le rôle du CCC à partir du



projet de charte régissant son fonctionnement. La seconde étape sera la mise en place des groupes de travail.

Si les conditions sanitaires sont réunies, une réunion publique sera proposée aux érimûrois à la rentrée afin de présenter le

Comité Consultatif Citoyen (composition, rôle...).

Contact : Arlette Antier au 02 41 79 51 07 ou à responsable.population@ville-murs-erigne.fr

Élections départementales et régionales

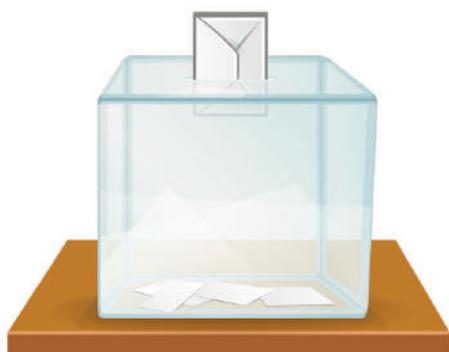
Les dimanches 20 et 27 juin prochains aura lieu un double scrutins avec les élections départementales et régionales.

Cette année, les élections départementales et les élections régionales se déroulent les mêmes dimanches. Pour cette raison, deux des quatre bureaux de vote seront implantés provisoirement dans un autre bâtiment de la commune. Le bureau 4 « Hall de l'Hôtel de Ville » sera transféré dans la grande salle de l'école élémentaire Bellevue, et le bureau 01 « Ancienne mairie » du 70 route de Nantes sera aménagé à la salle Gaillard rue des Acacias, cela permettra aux électeurs d'avoir un seul lieu pour voter pour les deux élections. À savoir, l'INSEE regroupe dans le Répertoire Electoral Unique (REU) chaque électeur avec un numéro d'identification unique et chacun peut vérifier ou modifier sa situation électorale en se rendant sur service-public.fr

Les électeurs souhaitant faire un geste citoyen qui serait disponible pour tenir une permanence dans les bureaux de vote sont invités à se faire connaître.

Par ailleurs, la commission de contrôle (qui a pour compétence de statuer sur les recours administratifs préalables formés par les électeurs et de contrôler la régularité de la liste électorale) se réunira jeudi 27 mai à 17h à l'Hôtel de Ville.

Contact : Arlette Antier, responsable population, au 02 41 79 51 07.



Carnet

NAISSANCES

- > Gabin GOURDON COLA : 16/01/21
- > Joy SOURICE GRIMAUT : 18/01/21
- > Livia ETOURNAY : 19/01/21
- > Ohana LEGUY ZÉNIT : 22/02/21
- > Pierre BORÉ : 07/03/21
- > Rose LEGRAND : 25/03/21
- > Rosa FORTANNIER : 1/04/21
- > Agathe VOISIN MARTIN : 1/04/21
- > Milann CORABOEUF : 03/02/21
- > Joseph MAZE : 09/02/21



MARIAGE

- > Hamdine BA et Aïssata Aliou SYLLA : 10/04/21



DÉCÈS

- > BAULU Henri : 24/01/21
- > MAUGIN née FRANCHETEAU Marie : 29/01/21
- > ROUGÉ Michel : 02/02/21
- > LOPEZ née SCHUFFENECKER Maryse : 04/02/21
- > BLOURDIER Paul : 09/02/21
- > LONQUEUX vve NOËL Denise : 10/02/21
- > PICHOT née DUFEUTRELLE Marie-Josèphe : 24/02/21
- > TRILLEAUD née PROUTEAU Marthe : 13/03/21
- > LEFEBVRE vve LAMPIN Georgette : 14/04/21
- > PICOULEAU Raymonde : 16/04/2021



Infos travaux

Parkings et accès PMR pour l'ancienne Mairie et chemin des Billots

Des travaux ont eu lieu fin mars sur l'ancienne Mairie. Un parking pour les associations a été réalisé et un cheminement PMR créé pour accéder à l'ancienne salle

du conseil. Un tout nouveau parking de 5 places situé chemin des billots a également vu le jour au même moment afin de diminuer certains stationnements sauvages qui gênent considérablement la circulation de cette rue.



Nouveau parking chemin des Billots

Nouveaux sols pour l'école Charles Perrault

Les vacances scolaires de février ont été l'occasion de faire des travaux d'intérieur sur l'école Charles Perrault. Très abîmés et difficiles à nettoyer, les revêtements de sol de la salle de restauration des enfants et le couloir qui y conduit ont fait peau neuve.

Escalier du CCJC consolidé pour accéder au GR3

L'escalier reliant le Centre Culturel Jean Carmet à la Prée d'Érigné étant devenu dangereux, son utilisation avait été interdite fin mars. Les services techniques sont intervenus fin avril pour des travaux de reconsolidation. L'escalier est de nouveau accessible.

Stop aux incivilités

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité enregistre une recrudescence des incivilités et des atteintes aux biens publics. Des masques chirurgicaux sont abandonnés sur les pelouses ou les trottoirs, des décharges sauvages en tous genres sont retrouvées, des biens publics sont détériorés... De tels comportements doivent cesser et la Ville fera le nécessaire pour que les responsables de ces incivilités soient sanctionnés.



Des clôtures, des panneaux d'information, des vitres de locaux... ont été cassés ou détériorés. Dernièrement, c'est carrément le défibrillateur installé au stade des Varennes qui a subi des dégradations ! Pourtant, nous savons tous combien ce matériel est précieux. Son endommagement aurait pu coûter la vie d'une personne dans le besoin. Heureusement, les habitants et les associations sont nombreux à être vigilants et signalent ces méfaits. Ces actes dont les auteurs ne semblent pas mesurer leur impact sont répréhensibles.

La Municipalité a déjà déposé et continuera de déposer plainte auprès de la gendarmerie à chaque fois que cela se produira. L'objectif est que les auteurs soient punis et remboursent les dommages. En parallèle de ces plaintes, il a été demandé aux gendarmes d'augmenter les

patrouilles de surveillance des secteurs les plus sensibles de notre commune. Le bien vivre à Mûrs-Érigné doit être constant et nous comptons sur la collaboration de tous pour conserver la paix et l'harmonie sur notre lieu de vie.

Contact : Éric Richard au 02 41 79 78 70.



À savoir...

Enquête publique chemins ruraux

Une enquête publique en vue de l'aliénation du chemin rural sis lieu-dit le Bois Rond et d'une partie du chemin rural sis lieu-dit l'Epinay débutera le 15 juin.

L'enquête publique se déroulera à l'Hôtel de ville du mardi 15 juin au mardi 29 juin 2021 aux horaires d'ouverture habituels soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique est consultable à l'Hôtel de Ville.

Bernard Lalos a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de ville mardi 15 juin, salle du Louet, de 9h à 12h, et mardi 29 juin, salle du Louet, de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur le registre de l'enquête déposé à l'accueil. Elles pourront également être adressées par courrier à l'Hôtel de ville, à l'attention du Commissaire enquêteur ainsi que par mail à info@ville-murs-erigne.fr (noter en objet : observations enquête publique chemin rural le Bois Rond / l'Epinay). Elles seront annexées au registre.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur pourront être consultés à l'Hôtel de Ville à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

Se sentir bien de la tête aux pieds

Prendre le temps d'écouter son corps, d'interroger son état affectif et émotionnel pour apprendre à mieux gérer ses émotions et sa concentration : tel est le défi à relever par les élèves de l'école Saint Pierre.



Face au contexte sanitaire et social quelque peu oppressant, le choix a été fait d'offrir une parenthèse aux élèves de l'école Saint Pierre. Une parenthèse dans laquelle les enfants prennent le temps d'être à l'écoute de soi pour mieux comprendre leur état affectif et mieux gérer leurs émotions.

Les activités hebdomadaires de sophrologie-yoga encadrées par une professionnelle, qui se sont déroulées durant les mois de janvier et février, ont visé le relâchement des tensions et du stress. Les techniques abordées seront prolongées dans les classes de la maternelle au CM2 de manière à en tirer un réel bénéfice de bien-être à moyen et long terme.

Pour renforcer cet apport, les élèves sont également partis à la découverte de leur monde intérieur à travers un conte philosophique et musical qui leur a donné quelques clés du bien-être entre méditation et voyage sonore, entre acceptation des différences et confiance en soi.

Contact : École Saint Pierre au 02 41 57 71 08.

Initiatives

Installation d'un salon de coiffure au bourg de Mûrs

Le 20 avril dernier, le bourg de Mûrs a eu l'agréable surprise d'accueillir un nouveau commerce ! Alison Sauvageot y a en effet installé son salon de coiffure « O petit salon » dans le local situé en rez-de-chaussée de la résidence Guicheteau. D'abord envisagé pour accueillir un dépôt de pain, ce local sera finalement animé par les shampoings et les coupes de cheveux !

Alison, ce salon est votre premier projet en tant qu'indépendante. Quel a été votre parcours avant d'en arriver là ?

AS : ça fait plus de 10 ans que je travaille en tant que salariée. J'ai travaillé en centre ville d'Angers pendant 5 ans, puis 4 ans à Trélazé, et durant un an j'ai fait quelques contrats en tant que manager gérante en attendant de pouvoir ouvrir mon propre salon (ndlr : la période de crise sanitaire a retardé son projet).

Pourquoi avoir choisi Mûrs-Érigné ? Contente d'être au bourg de Mûrs ?

AS : je suis originaire de Mûrs-Érigné, pour moi c'est un retour aux sources. J'ai emménagé sur Mûrs-Érigné l'année dernière. Pouvoir ouvrir mon salon à Mûrs-Érigné était idéal.

Que proposez-vous dans votre salon ?

AS : je coiffe femme, homme, enfants, mariés... je coiffe tout le monde, c'est un salon familial ! Avec ou sans rendez-vous, je reçois du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30, et le samedi, sans interruption, de 8h30 à 16 h.

Avez-vous déjà des projets pour le salon ?

AS : j'aimerais pouvoir embaucher une personne pour m'aider d'ici

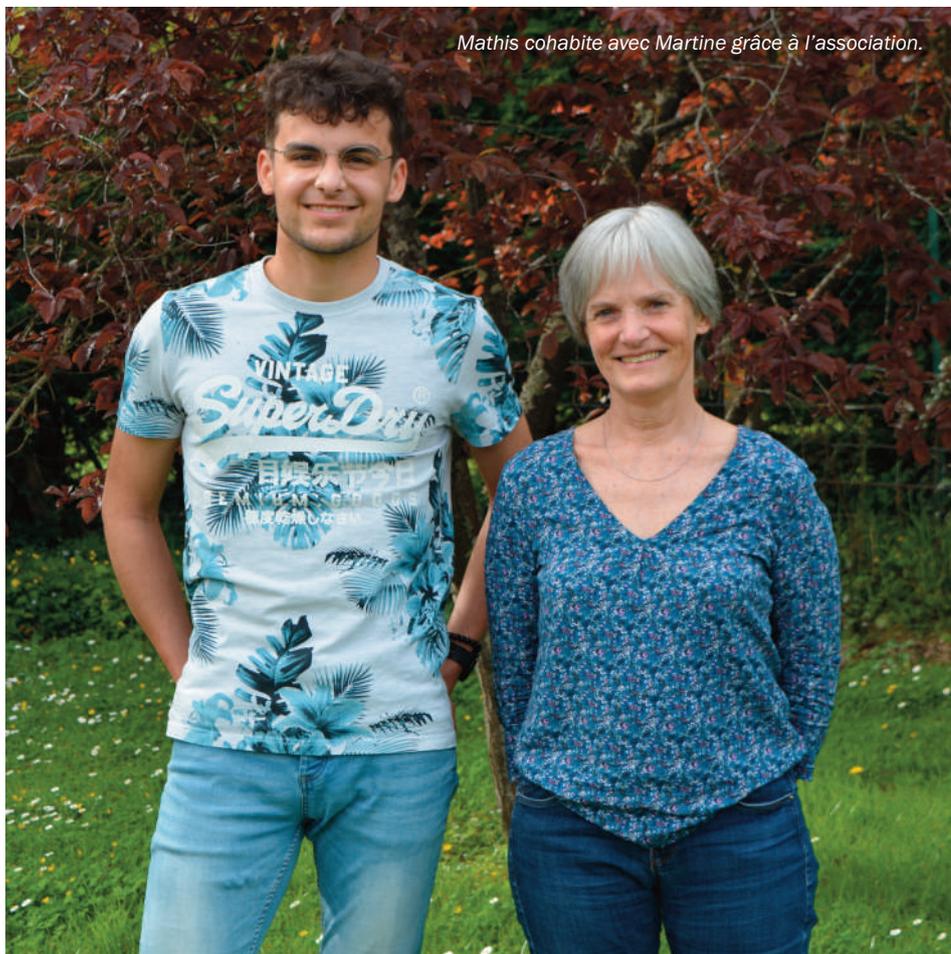


un an. Un apprenti ou un salarié. Tout va dépendre de l'évolution de la clientèle.

Contact : Alison Sauvageot, O petit Salon, 72 route de Nantes, au 02 53 20 27 42.

S'entraider et créer du lien avec Le temps pour toiT

En proposant ses services pour mettre en relation des personnes prêtes à partager leur habitation, l'association Le temps pour toiT permet de rompre l'isolement des personnes âgées, mais aussi de trouver des solutions à la pénurie de logement à laquelle les étudiants doivent faire face. Aujourd'hui, 2 érimûroises sont inscrites dans cette démarche. Rencontre avec l'une d'elles : **Martine Rochier**, en présence de **Céline Barré**, chargé de mission pour l'association, et **Mathis Bachelier**, étudiant « hébergé ».



Mathis cohabite avec Martine grâce à l'association.

Comment se passe les mises en relation ?

CB : on analyse les besoins de chacun et on voit qui va être compatible. Puis on met en relation, si les 2 personnes sont partantes on contractualise, et on suit tout au long du contrat comment se passe la cohabitation. On intervient si besoin, chaque rencontre est retranscrite. On apporte un cadre sécurisant et rassurant aux adhérents (ndlr : les personnes qui font appel à l'association deviennent adhérentes).

MR : le contrat est très détaillé avec notamment la description des pièces partagées et celles réservées. Tout se fait dans le respect de l'autre. Le travail en amont est tellement bien fait, que ça ne peut que fonctionner.

CB : et si besoin, on peut revoir le contrat en cours de route pour se réajuster.

Qui est concerné par ces hébergements ?

CB : nos hébergés ont minimum 16 ans ,sans limite d'âge maximum. Le contrat est de minimum 4 mois . Il convient aussi pour des personnes en alternance. Les contrats

sont réalisés en fonction des besoins. Nous avons des hébergeurs qui veulent rendre service et puis d'autres qui recherchent une présence rassurante et conviviale pour se sentir bien chez eux et/ou rassurer l'entourage familial.

Martine, Mathis, qu'est-ce qui vous a donné envie de vous lancer dans cette colocation intergénérationnelle ?

MB : j'ai découvert l'association quand je cherchais où faire mes études. Je trouvais le concept intéressant car c'est un avantage d'habiter avec quelqu'un qui connaît la ville où on va étudier. Cela sécurise et c'est enrichissant. J'ai d'abord eu un premier rendez-vous pour évaluer mon profil, avec un questionnaire très détaillé à remplir, qui permettait de voir avec qui je pouvais m'entendre. Puis il y a eu des rendez-vous avec Martine. Aujourd'hui, c'est ma deuxième année chez elle.

MR : c'est d'ailleurs la première fois que j'ai quelqu'un aussi longtemps !

CB : la majorité de nos hébergés sont des

étudiants. La plupart des contrats se font sur une année scolaire. L'hébergeur propose une chambre et l'hébergé doit être autonome. Cependant, la majorité des cohabitations ont le repas du soir en commun. MR : le contrat est vraiment très ajustable et se met en place pour répondre aux besoins de chacun. Ce qui m'intéressait dans cette association c'est l'esprit du partage. L'hébergé en tant que personne apporte quelque chose, et l'hébergeur propose une chambre en échange. Vivant seule, j'ai trouvé dynamisant d'avoir quelqu'un à la maison. On apprend des choses, ça oblige à ouvrir les yeux sur les différences des uns et des autres. On crée du lien. J'ai gardé contact avec beaucoup de mes anciens hébergés. Mathis est mon douzième hébergé !

Quel est le coût pour l'hébergé ? Y'a-t-il un coût pour l'hébergeur ?

CB : L'association demande, à l'hébergé et à l'hébergeur qui signent un contrat de cohabitation, une prestation dont le montant dépend de la formule et de la durée de la cohabitation. Selon la formule de cohabitation, l'hébergé peut être amené à verser une redevance d'un montant de 150 € par mois à son hébergeur. Martine fait le choix de ne demander à son hébergé que 20 € par mois pour la participation aux frais quotidiens (eau, électricité,...).

MR : ça rejoint l'éthique de l'association sur l'entraide. Je ne fais pas ça pour avoir un revenu mais pour aider.

CB : l'association étant reconnue organisme de service à la personne, les hébergeurs bénéficient d'un crédit d'impôt.

Si vous deviez ne retenir qu'une chose de cette cohabitation, ce serait ?

MB : c'est une grande aide. Je suis arrivé sur Angers sans connaître la ville. Quand on a quelqu'un qui n'est pas loin, c'est rassurant. Si on a envie d'aller vers les gens, si on aime les rencontres, c'est hyper positif.

MR : ce partage ça aide à vivre autrement. Ça nous aide à dépasser nos propres problématiques.

CB : l'association est toujours à la recherche d'hébergeurs. Il ne faut pas hésiter à nous contacter pour en savoir plus.

Contact : Le temps pour toiT au 02 40 29 14 82, à info@letempspourtoit.fr ou sur letempspourtoit.fr



Odile Ginestet,
Déléguée à l'environnement.

3 priorités : l'eau, la végétalisation et les Espaces Naturels Sensibles

« On a parlé des projets,
maintenant il faut parler des actions ! »

Odile Ginestet est conseillère municipale déléguée à l'environnement depuis les dernières élections en 2020. Ses objectifs sont simples : monter des projets et les concrétiser par des actions de terrain. Rencontre.

« J'ai été nommée sur ce poste car il y a une réelle volonté sur ce mandat de mettre l'accent sur cette thématique. Avec ce poste, il y a dorénavant une personne élue référente pour ces sujets. C'est pour ça que cette délégation a été créée. Je suis également référente à ALM pour la transition écologique. À Mûrs-Érigné, nous sommes vraiment dans une démarche engagée pour la transition environnementale et écologique.

En un mandat on ne peut pas tout faire, il faut prioriser. Les projets pour 2021 se déclineront comme les 1^{ères} lettres de l'alphabet : A comme Agriculture, B comme Biodiversité, C comme Circuits Courts, D comme Durabilité et E comme Eau. Notre commune abrite 3 Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui vont avoir leur plan de gestion (Roche de Mûrs : étude terminée, plan de gestion en cours de réalisation (2019/2024), les Varennes et l'Aubance : étude en cours de réalisation). Ils sont un atout pour notre qualité de vie et notre environnement.

- Dans le cadre de la transition écologique, l'alimentation est un sujet au cœur des préoccupations des citoyens. Une réflexion collective portera sur les moyens nécessaires à court et moyen terme pour valoriser les produits agricoles locaux et développer les circuits courts. Une personne en contrat d'un an comme volontaire territorial en

administration (VTA) va d'ailleurs être prochainement embauchée pour travailler sur cette mission.

On a des projets, l'objectif c'est de faire des actions concrètes. Des projets, il y en a à tous les niveaux. Moi, j'ai besoin de concret. Ma problématique prioritaire est l'eau, qui est liée au vivre en bonne santé. Il y a une volonté politique qui se traduit par des actions concrètes dont l'amélioration de notre cours d'eau l'Aubance. Pour la qualité de l'eau, pour avoir de l'eau l'été aussi, pour avoir de la pêche. Le but est d'en faire profiter les citoyens avec des règles d'usage pour préserver la biodiversité. Qu'ils puissent profiter de cette richesse. On ne souhaite pas faire un tourisme de masse autour de la nature. Notre public premier est l'habitant érimûrois.

Dans les 2 pages qui suivent, vous pourrez découvrir 10 des actions déjà mises en place depuis mon arrivée pour concrétiser tous nos objectifs. Je travaille en lien étroit avec Alain Laplace, Adjoint à l'aménagement du territoire, mais aussi avec les chargées de missions du service aménagement et urbanisme durables. Sans oublier nos partenaires comme le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), le Syndicat Layon Aubance Louets et bien d'autres. Bonne découverte ! »

« Dans le cadre de la transition écologique, la Ville a rempli 4 cahiers de contribution. Du 1^{er} juillet au 31 août, les habitants pourront voter pour choisir les actions qui leur semblent les plus urgentes et pertinentes via un bulletin de vote et une enveloppe T envoyés avec le numéro d'été du magazine Métropole. Nous espérons que les érimûrois et érimûroises iront voter pour les actions que nous avons proposées. »

« Se déplacer »

- Proposer une offre de transports collectifs express en direction d'Angers
- Faciliter/sécuriser les déplacements à vélo pour se rendre à Angers

« Se nourrir »

- Créer un point de vente nouveau pour répondre à la création d'une nouvelle zone d'habitation (Hauts de Mûrs)

« S'épanouir »

- Créer et diffuser une programmation globale d'activités en lien avec le patrimoine naturel

« Vivre en bonne santé »

- Mise en place d'un Atlas de biodiversité

À retrouver en détails début juillet sur ecrivons.angers.fr/processus/transicionecologique

Légende :



Urbanisme durable



Protection des espaces naturels

10 actions concrètes

Une mini forêt aux hauts de Mûrs

En concertation avec les habitants du bourg de Mûrs, une mini-forêt sera inaugurée à l'automne prochain. Le succès de ce type de projet repose sur la motivation de la population. C'est pourquoi, en partenariat avec l'École Supérieure d'Agricultures d'Angers, la commune a mené une enquête auprès des habitants pour mesurer leur adhésion et leur motivation à participer à ce projet, de sa plantation à son entretien.



Les réponses recueillies ont été intégrées par ALTER Cité afin de les traduire dans le plan d'aménagement de la mini-forêt.

Une réunion publique dédiée à la présentation du projet est prévue au Centre Culturel Jean Carmet, jeudi 1^{er} juillet à 18h30.

Mieux connaître nos zones humides

Angers Loire Métropole réalise l'inventaire des Zones Humides sur tout son territoire et cette étude débutera par le secteur de Mûrs-Érigné, Jusqu'à l'été, en plus des naturalistes présents pour les plans de gestion, le bureau d'étude (Elément 5) mandaté par Angers Loire Métropole va circuler sur Mûrs-Érigné pour inventorier les zones humides des espaces naturels et agricoles de la commune. Ce bureau d'étude autorisé par le préfet à faire ces repérages est particulièrement compétent et connaisseur du monde agricole. Si vous êtes exploitants et travaillez sur vos terres lors de leur passage, ne soyez pas surpris, ils viendront à votre rencontre et pourront vous expliquer plus en détails la démarche si vous le souhaitez.

Plus d'informations sur www.angersloiremetropole.fr/zoneshumides

Un inventaire des reptiles à la Roche de Mûrs

En vous promenant à la Roche de Mûrs, vous êtes peut-être tombé sur de drôles de plaques au sol, il s'agit d'un protocole scientifique pour inventorier les reptiles de l'Espace Naturel Sensible de la Roche de Mûrs. N'approchez pas, bientôt nous vous communiquerons les résultats et vous inviterons à une sortie découverte de cet univers fascinant.



Un nouveau look pour le square des Acacias

La Municipalité s'inscrit dans une démarche de développement durable mais elle n'y va pas seule, elle travaille avec les acteurs locaux et implique les citoyens. C'est ainsi que le square face à la maison de retraite fait l'objet d'une expérimentation citoyenne.

L'association des Habitants du Bourg de Mûrs va désormais en assurer la gestion en le végétalisant et en animant cet espace pour en faire un lieu convivial, ouvert sur la ville, propice aux rencontres intergénérationnelles.



Le chantier a démarré par le retrait concerté de la haie de lauriers palme, les plantations vont suivre ainsi que la pose d'une boîte à livres fabriquée par les habitants.

Une nouvelle haie dans le paysage érimurois

Suite à la réalisation du plan de gestion des haies communales, une campagne de replantation de haies vient d'être menée par les services techniques. Accompagnés par M. Tertrais d'EDEN 49, les agents ont planté une centaine de mètres de haie en vallée entre Loire et Louet. La situation sanitaire n'a pas permis d'associer les enfants des écoles, ça n'est que partie remise !



pour l'environnement

Une nouvelle jeunesse pour le Verger de la Roche de Mûrs

Le verger communal patrimonial de la Roche de Mûrs planté en 2010 ne doit pas tomber aux oubliettes, les étudiants de l'École Supérieure d'Agricultures sont donc venus sur le terrain pour faire un état des lieux des arbres et conseiller les élus et services sur les actions à mener avec les habitants pour restaurer, faire vivre et faire connaître ce patrimoine angevin.



Enquête sur le patrimoine du Louet

Au pied de la Roche se trouve un panneau vieillissant près un trou d'eau... mare, boire, pêcheur ? Le syndicat Layon Aubance Louets et le Conservatoire des Espaces Naturels se penchent actuellement sur cette annexe fluviale pour en faire le diagnostic et établir un programme de restauration si besoin. Les inventaires ont commencé.



Des composteurs collectifs sur la nouvelle place du Domaine Saint Vincent

Une gestion intégrée des eaux pluviales pour les nouveaux logements

Une gestion de ce type a déjà été réalisée au Domaine Saint Vincent. Dans le cadre de la Charte des Paysagistes, la commune accueillera le 27 mai prochain la rencontre des professionnels du paysage (animée par M. Mahé d'AGEV Expertise) organisée par le Syndicat Layon Aubance Louets et la Chambres de commerce et d'industrie (CCI). Les professionnels du paysages (paysagistes, architectes, maîtres d'œuvre...) seront conviés à participer à cette rencontre sur la gestion intégrée des eaux pluviales.

Grâce à un partenariat avec Angers Loire Métropole, des composteurs collectifs ont été installés au cœur du Domaine Saint Vincent. Ils se situent sur une nouvelle place publique en lieu et place de l'ancienne banque, à proximité de carrés potagers. Une formule ludique qui encourage à manger plus de fruits et légumes frais et à diminuer le volume de ses déchets ! Pendant 2 ans, l'association Label Verte accompagnera les habitants du Domaine Saint Vincent dans l'utilisation des composteurs afin d'assurer un suivi et un bon fonctionnement.



Aux petits soins pour nos Espaces Naturels Sensibles



Tout comme la Roche de Mûrs nos deux autres Espaces Naturels Sensibles vont être dotés de plans de gestion. La 1^{ère} étape de ce travail consiste en la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore, ceux-ci ont débuté pour les deux secteurs que sont : les Boucles de l'Aubance et la Vallée de la Loire (Varennes, Jubeaudière). Sur les Boucles de l'Aubance, c'est le Syndicat Layon Aubance Louets qui est à la manoeuvre avec un groupe en formation professionnelle du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole adultes (CFPPA Le Fresne), accompagnés par des professionnels. Vous les croiserez sans doute si vous empruntez le sentier de l'Aubance en contre-bas du Coteau Trioche. Dans la Vallée du Louet et de la Loire, c'est le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire qui travaille à la réalisation du plan de gestion. Après ces inventaires, le Syndicat et le CEN, vont dessiner les cartes des enjeux et définir avec la Commune les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion de ces sites et mieux vous les faire connaître.

Dans les semaines à venir vous pouvez contribuer à ce travail en répondant notamment à un questionnaire en ligne accessible sur le site de la Ville www.murs-erigne.fr

Exposition photos : « Les artistes de Mûrs-Érigné, visites d'ateliers »

Qu'est-ce qui motive votre pratique artistique ? Quand on leur pose la question, la réponse ne tarde pas à venir. Plusieurs évoquent une passion. Une façon à la fois de s'évader et de se recentrer...

Depuis 34 ans, les artistes de Mûrs-Érigné partagent leur travail dans le cadre de l'exposition qui leur est dédiée.

Au vu du contexte sanitaire, l'exposition 2020 n'a pu avoir lieu. L'équipe du CCJC a alors souhaité trouver une façon de mettre à l'honneur ces artistes qui œuvrent depuis plus de 30 ans pour faire exister cet événement.

De là est née l'envie de créer l'exposition photos « Les artistes de Mûrs-Érigné, visites d'ateliers ».



Au mois de mars, l'artiste photographe Jeanne Bonnet s'est rendue chez les artistes ayant souhaité participer au projet et les a photographiés dans leurs ateliers. Avec un objectif : rendre compte de l'univers propre à chacun et chacune.

Au total, 16 portraits et 2 photos de collectifs de peinture sont exposés au Parc du Jau en grands formats.

L'exposition est accompagnée de témoignages des artistes, qui se sont prêtés au jeu de l'interview pour vous livrer leurs motivations et méthodes de travail.

Découvrez dès à présent ce reportage audio en flashant le QR code ci-contre (depuis une application téléchargée sur votre smartphone).



Reportage audio également disponible sur murs-erigne.fr/evenements/exposition-photos



Découvrez aussi les œuvres des gagnants du prix du jury de l'exposition des Artistes de Mûrs-Érigné 2019. **Du 7 juin au 15 juillet : Christian Ogereau** (peinture), gagnant du 2^{ème} prix du jury, **et du 19 juillet au 26 août : Amandine Pallardy** (peinture), gagnante du 1^{er} prix du jury. En accès libre et gratuit à l'Hôtel de Ville le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Exposition en accès libre et gratuit, au Parc du Jau, jusqu'au vendredi 27 août.

Retours sur 34 ans d'exposition

Alors Adjoint aux Affaires culturelles de la Ville de Mûrs-Érigné, Bernard Garson soumet à la commission des Affaires culturelles l'idée d'organiser une exposition des artistes de la commune. Nous revenons avec lui sur l'histoire de cet événement, devenu incontournable dans le paysage culturel érimûrois.

Comment vous est venue l'idée d'organiser l'exposition des artistes de Mûrs-Érigné ?

Elle m'est venue au moment où j'ai réalisé que sur notre commune, vivaient de nombreux artistes d'art et artisanat d'art. J'étais alors adjoint aux Affaires culturelles de la Ville, et nous avions décidé de faire illustrer le journal municipal par des artistes locaux. Cela a très bien marché et a révélé qu'il y avait beaucoup de talents sur la commune. La 1^{ère} exposition a vu le jour en 1986 et a connu un franc succès avec pas moins de 1 500 visiteurs ! Devant cet engouement et l'envie des artistes de continuer, nous avons renouvelé l'opération. L'exposition est passée de la salle René Gouffier à l'école Charles Perrault, avant de s'installer au Centre Culturel Jean Carmet lors de sa création en 1995.

Quelles étaient les conditions pour participer à cette exposition ?

Il suffisait d'habiter ou de travailler à Mûrs-Érigné. Tous les artistes en art et artisanat d'arts, amateurs ou professionnels pouvaient y

participer. Peu à peu, l'exposition s'est fait connaître. Lors de sa 18^{ème} édition, nous avons décidé de lui donner un plus en y associant un invité d'honneur. Aujourd'hui, les conditions sont sensiblement les mêmes.

Que représente cette exposition pour vous ?

Selon moi, cette exposition est très importante pour la Ville, elle révèle les talents des artistes qui l'habitent. Si elle a pu tenir dans le temps c'est parce qu'elle a été portée dès ses débuts par des artistes motivés avec, entre autres, ceux qui nous ont quittés : Jacques Depond, René Rabault, Édouard Ferrand, Maurice Poitevin, Adungra Leprince et Pascalaubin. Et aussi parce qu'elle a été très bien reçue par le public, et c'est toujours le cas aujourd'hui !



Les rendez-vous de l'été du CCJC !

3 lieux, 3 spectacles : découvrez la programmation estivale du CCJC pour le jeune et tout public en plein air. Spectacles organisés en partenariat avec le Camping Les Varennes et le Gîte la Garenne, dans le respect des règles sanitaires.

Dimanche 13 juin à 16h - « Le bal à Boby » de la compagnie NGC 25



Plongez dans l'univers de Boby Lapointe avec le Bal à Boby, délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Boby Lapointe. Ce spectacle participatif et interactif ne manque pas de surprises déjantées. Autour d'une piste de danse improvisée, les danseurs invitent les enfants à découvrir l'univers du chanteur en les conviant à participer au Bal à Boby. Installés en cercle par terre, en conservant les consignes de sécurité sanitaires, ils plongent dans la création gestuelle, finalisant eux-mêmes le spectacle sous le contrôle du chorégraphe. Tantôt spectateur, tantôt danseur, chacun explorera son potentiel imaginaire.

Chorégraphie : Hervé Maïgret.

À partir de 7 ans. Durée : 50 minutes. Gratuit. Sur réservation, places limitées. Sur place, bar et petite restauration. Spectacle organisé en parallèle du Forum des associations.

Au stade des Varennes, Chemin de la Jubeaudière.

Mercredi 30 juin à 16h - « Tascabilissimo » avec Marta Dell'Anno et Victoria Delarozière

Embarquez dans le tourbillon fou de « Tascabilissimo ! », petit tour du monde à deux voix et trois instruments : le violon, l'alto et l'accordéon diatonique. Une invitation au voyage. Une pépite d'énergie. Un bal plus ou moins traditionnel où petits et grands se laissent volontiers envouter. L'une a traversé l'Europe des Pouilles jusqu'à l'Irlande, l'autre l'Amérique du Sud jusqu'à la Louisiane. Les voilà toutes deux, revisitant des tubes issus de répertoires populaires méconnus du grand public, y glissant de-ci de-là des compositions et des textes originaux.

À partir de 4 ans. Durée : 1h. Gratuit. Sur réservation, places limitées. Au Gîte La Garenne, Rue des Deux Ports.



Vendredi 2 juillet à 21h « Maestro » par le Théâtre Régional des Pays de la Loire



La compagnie « Le temps est incertain mais on joue quand même » fait peau neuve et devient le « Théâtre Régional des Pays de la Loire ». À l'occasion de sa 16^{ème} « Tournée des Villages », la Compagnie posera ses valises à Mûrs-Érigné avec le spectacle « Maestro ».

Ils s'appellent Saturnino, Luzia ou Patte-Folle... Ils sont cireurs de chaussures, vendeurs de journaux, nettoyeurs de tombes.... Ils vivent dans la misère et la violence des rues. Un jour, ils rencontrent un vieux chef d'orchestre qui les invite à venir chez lui. Ils y découvrent tout un monde d'instruments et de musique. Ces gamins qui luttent les uns contre les autres pour survivre comprennent qu'ils peuvent aussi jouer ensemble. Inspiré d'une histoire vraie, « Maestro » nous plonge dans un récit plein d'espoir, de rires et de clefs de sol...

Mise en scène et adaptation : Camille de La Guillonnière.

À partir de 7 ans. Durée : 1h30. Gratuit. Sur réservation, places limitées. Au Camping des Varennes, chemin des Varennes.

Renseignements et réservations auprès du CCJC au 02 41 57 81 85 ou à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr
Plus d'informations sur www.murs-erigne.fr



Festival « Ça Chauffe ! » : rendez-vous du 12 au 18 juillet

Le festival « Ça chauffe ! » aura bien lieu du 12 au 18 juillet 2021 ! Ouverture de la billetterie le 1^{er} juin. La plaquette de la programmation sera disponible à partir du 26 mai sur le site de la Ville.

En attendant de découvrir les spectacles qui vous seront proposés, retrouvez le nom des 15 compagnies qui feront cette 13^{ème} édition dans le « mots mêlés » ci-contre.

Noms des
compagnies
à retrouver

POULPE
EQUINOXE
CECI ET CELA
FENEMONE
ARTBIGUE
BELLE CHUTE
ERGATICA
CRI
RES NON VERBA
AZYLUM
ATETC
EXPRESSOS
EOLIHARPE
SPECTABILIS
PATRICK COSNET

U	B	J	Y	C	F	L	C	L	R	K	Q	E	E	T	Z	P	C	W	J
S	E	T	U	H	C	E	L	L	E	B	K	U	N	M	P	Ç	V	X	U
U	Ç	E	W	Y	N	O	K	E	S	T	L	G	E	W	E	J	S	A	Z
R	Z	B	U	O	O	N	D	P	N	E	Ç	I	P	N	Q	Y	R	Y	W
H	K	A	U	V	T	F	D	R	O	N	K	B	L	Z	U	Z	Y	D	Y
L	S	J	F	N	G	U	M	A	N	S	Ç	T	U	D	I	R	R	N	R
D	O	T	D	B	K	Y	A	H	V	O	W	R	O	C	N	X	B	V	I
X	S	M	Q	X	T	W	Ç	I	E	C	X	A	P	I	O	S	L	I	Y
R	S	V	O	Z	Z	J	F	L	R	K	W	D	A	S	X	L	N	U	R
H	E	E	L	R	A	D	W	O	B	C	E	O	K	P	E	R	P	E	T
R	R	S	N	Q	J	T	F	E	A	I	G	X	M	E	B	H	W	R	N
S	P	X	W	O	T	G	E	B	Q	R	B	B	L	C	Ç	U	Q	G	P
E	X	F	P	W	M	H	E	T	Ç	T	M	G	X	T	G	G	L	A	W
J	E	B	U	F	T	E	A	N	C	A	W	R	P	A	K	C	A	T	T
C	V	O	U	Z	B	K	N	V	Z	P	I	M	P	B	R	S	W	I	L
W	N	P	F	C	E	C	I	E	T	C	E	L	A	I	Y	F	U	C	S
H	P	T	Ç	V	R	R	T	A	F	P	Z	N	D	L	V	V	D	A	F
M	C	Ç	G	A	N	P	A	Q	P	I	P	T	U	I	C	E	Z	F	T
G	O	M	A	B	I	T	K	O	Z	O	V	M	Ç	S	Q	Ç	S	P	S
C	L	A	T	W	H	I	F	L	S	W	J	V	P	B	O	W	S	S	N

Des spectacles pour les scolaires

Chaque année, le Centre Culturel Jean Carmet dédie une programmation aux enfants scolarisés sur la commune, afin que chaque élève puisse accéder à une proposition artistique. Devant l'incertitude d'une potentielle reprise de l'accueil des enfants au CCJC, les spectacles seront présentés au sein des 3 groupes scolaires.

On note ici la créativité et la réactivité des artistes, contraints de s'adapter sans cesse au fil de l'année. Ainsi, la compagnie W3 (Les hommes ciseaux) et la compagnie Ernesto Barytoni (Kazi classik) ont adapté leurs spectacles pour qu'ils puissent être joués directement dans chaque salle de classe. Quant aux spectacles « Messieurs Messieurs » (compagnie Barnabé), « Après la Pluie » (compagnie Les éléments disponibles) et « Foutrac Storie » (Ccompagnie Omi Sissi), ils proposent des formules autonomes en technique et capables de s'adapter à divers lieux de représentation.

Une bouffée d'air et d'art attendue tant par les artistes et les enfants, que par les équipes pédagogiques et organisateurs !



Le Centre Culturel Jean Carmet et vous

Pourquoi venez-vous au Centre Culturel Jean Carmet (ou non) ? Qu'y trouvez-vous et qu'aimeriez-vous y trouver ? L'enquête menée par le CCJC est disponible en ligne sur www.murs-erigne.fr/actualites/enquete-le-centre-culturel-jean-carmet-et-vous

Remplir ce questionnaire anonyme ne vous prendra que quelques minutes et nous sera précieux !

Merci à vous pour votre participation !

Reprise du cinéma !

Le 19 mai dernier, les séances de cinéma ont pu reprendre au CCJC. Au programme pour les prochains « Mercredi cinéma » : 2 séances famille à 15h et 3 films tout public à 19h.



26 mai à 15h : 100 % loup (sous réserve)
1h36. Animation, Fantastique, Famille.

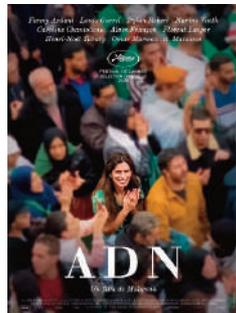
Freddy Lupin et sa famille cachent depuis des siècles un grand secret. Le jour, ils sont des humains ordinaires. Mais dès la tombée de la nuit, ils deviennent des loups-garous ! Le jour de son quatorzième anniversaire, Freddy s'attend à se transformer en loup-garou pour la première fois. Mais le soir de son initiation rien ne se déroule comme prévu et le voilà qui devient ... un mignon petit caniche rose au caractère bien trempé.

Sacrilège pour sa famille ! Freddy n'a plus désormais qu'un objectif : démontrer qu'il est bel et bien 100% Loup !

26 mai à 19h : Parents d'élèves (sous réserve)

1h29. Comédie, Famille. Avec Vincent Dediéne, Camélia Jordana.

Vincent, trentenaire sans enfant, infiltre une tribu aux codes et au langage mystérieux : les parents d'élèves. Se retrouver aux réunions parents-prof, aux sorties d'école et à la kermesse de fin d'année relève d'un sacré exploit ! Mais voilà, Vincent a une très bonne raison d'être là et finit même par se sentir bien dans cette communauté un peu spéciale...



2 juin à 19h : ADN (sous réserve)

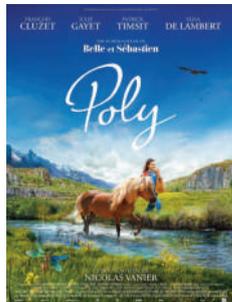
1h30. Drame. Avec Maiwenn, Fanny Ardant.

Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Émir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille, qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses...

9 juin à 15h : Poly

1h42. Aventure, Famille. Avec François Cluzet, Julie Gayet. Adaptation du feuilleton culte des années 1960.

Cécile, 10 ans, déménage dans le sud de la France avec sa mère. Lorsqu'un cirque de passage s'installe à côté, Cécile découvre que Poly le poney vedette est maltraité. Elle décide de le protéger et d'organiser son évasion ! Cécile et Poly s'embarquent dans une cavale pleine de rebondissements, un véritable voyage initiatique et une incroyable histoire d'amitié...



9 juin à 20h30 : Adieu les cons

1h27. Comédie. Avec Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié.

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.



Médiathèque en bref ...

Reprise des ateliers informatiques

Les ateliers ont repris le 18 mai dernier. Rendez-vous le 25 mai, et les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juin de 13h30 à 16h pour les prochaines séances.

Réservez dès à présent votre place (atelier limité à six personnes). Alban Le Goas et Patrick Sauvageot vous accueillent pour une initiation à l'informatique destinée aux débutants. Les cours s'adaptent aux niveaux et demandes des présents.

Les participants peuvent amener leur ordinateur. Pour être efficace, il est demandé de venir régulièrement et de prévenir impérativement en cas d'absence.

Prix Gavroche : à vos votes !

La rencontre avec Marie Lenne-Fouquet, l'auteur de « Kidnapping à la confiture » a eu lieu en visioconférence le mercredi 24 mars. On compte sur vous pour voter pour votre livre préféré du 19 au 26 mai.

Ateliers d'écriture avec Christophe Bell Œil

En mai et juin, la médiathèque organise des ateliers d'écriture gratuits animés par Christophe Bell Œil.



4 jeudis soir pour les adultes sur la thématique du « Récit de vie » et 3 samedis pour « Écrire autour des livres » à destination des familles. Les ateliers affichent complets !

Retour aux horaires habituels depuis le 10 mai

Depuis décembre dernier, l'équipe de la médiathèque vous accueillait sur des horaires élargis afin de faciliter l'accès à ses services et éviter la foule. Depuis le 10 mai, elle a repris son rythme habituel et vous reçoit les lundis, mardis et vendredis de 16h à 18h. Les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour autant, pour plus de confort et pour vous éviter de vous déplacer trop souvent, elle continue de prêter deux fois plus de documents pour deux fois plus longtemps (14 livres + 14 CD pour 6 semaines).

Atelier « Botanique numérique » mercredi 9 juin de 10h30 à 12h30

Créer un monde naturel, découvrir le chant des oiseaux, faire éclore un papillon, explorer la forêt ou fabriquer de nouvelles plantes : cet atelier de botanique numérique vous permettra de découvrir en famille des applications numériques amusantes ou étonnantes.

Animé par Laure Deschamps, cet atelier conçu par Souris Grise experte du numérique en famille qui propose des outils numériques pertinents, beaux et intelligents aux usages adaptés et progressifs.

Pour toute la famille, à partir de 3 ans. Sur inscription.



Spectacle « La solitude du 3^{ème} jour » mercredi 23 juin à 16h

Spectacle en 2 opus : une fable politique (30 minutes) suivie d'une lecture théâtrale (20 minutes).



© Vincent Sarrazin

Un homme rencontre une femme au bord d'un désert. Ils vont marcher pendant 3 jours. Pendant que l'un parle, l'autre crie, pendant que l'un raconte la poésie de ses souvenirs, l'autre dénonce l'emprise des multinationales. Entre eux deux, un téléphone portable : celui de la femme et d'un monde en déroute. Un récit tendre, vif, qui se déroule entre le Congo et Burkina-Faso, où l'on se rend compte que la force du monde tient dans son surréalisme. Sept réalités sur le coltan qui posent des questions d'un tel merdier que tu aimerais les voir ailleurs que dans ta tête.

Comme le dit une personnalité d'un observatoire africain : voilà le grand paradoxe de notre ère numérique, les entreprises les plus technologiquement inventives peuvent fabriquer des smartphones sans se soucier de dire où et comment elles se procurent le coltan qui entre dans leurs conceptions. Où et comment ? Le dirigeant d'une des mines de coltan au Congo se propose d'y répondre... sans concessions !

Emmanuel Lambert de la Compagnie Bulles de Zinc écrit dans des registres souvent très politiques, des histoires qui se déroulent principalement en Afrique de l'Ouest et sont donc naturellement jouées aussi là-bas (Bénin, Burkina, Togo, Guinée, Sénégal...).

Public ados - adultes. Sur inscription.

« Ma petite médiathèque » avec le BiblioPôle

La médiathèque numérique du BiblioPôle élargit son offre jeunesse avec « Ma Petite Médiathèque ».

Cette offre ludo-éducative proposée par ARTE est destinée aux enfants de 3 à 12 ans (interface sécurisée). Retrouvez plus de 2 000 références vidéos (séries animées, courts-métrages, documentaires), livres (bandes dessinées, romans, livres audio), jeux, activités créatives et manuelles ou encore musique. Le catalogue est enrichi tout au long de l'année par de nouveaux contenus, provenant d'éditeurs jeunesse incontournables (dont Bayard et l'École des Loisirs par exemple). Son accès est illimité et gratuit pour tous les adhérents de la médiathèque sur simple inscription. Alors n'hésitez plus !



© ARTE - © L'École des Loisirs © Bayard Presse, France Imo, 2017 - © Pomme d'api - © Hello Maestro TM - © Prockit 1978
© Scoringage - 2 Minutes - Babelio - RTBF (© Dailly - Job - La Lombard)

Médiathèque Jean Carmet 37 route de Nantes - Tél. 02 41 57 82 11
Blog : b-a-ba.info - Blog des discothécaires angevins : www.faceb-anjou.fr

Toutes les informations au sujet des activités et événements associatifs publiés dans les pages « Associations » de ce numéro, sont sous réserve de nouvelles mesures sanitaires prises par les autorités compétentes.

Restauration de Grain de Folie : nouvel appel aux dons

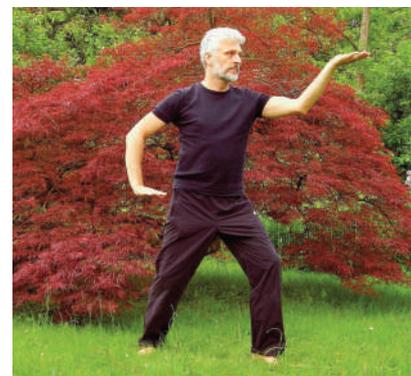
Les travaux de restauration de Grain de Folie ont commencé, les bénévoles de l'association ont démonté les bordées et les parties à changer pour que le fond en aluminium puisse être posé. La cabane sera ensuite agrandie, le poste de pilotage déplacé, le plancher refait et le système de basculement du mât revu. C'est une restauration complète du bateau qui est engagée.

Sa mise à nu a révélé quelques mauvaises surprises qui vont augmenter le coût de la restauration. S'ajoute une autre lourde charge financière : la mise en conformité du bateau au transport de passagers. Seule source financière possible actuellement, l'association lance un nouvel appel aux dons (déductibles des impôts à 66%). Plus d'informations sur les contreparties possibles sur notre blog. Merci à nos futurs généreux donateurs.



Contact : Christophe Épaule, président, au 06 72 43 13 79, à babordamurs@outlook.fr ou sur babordamurs.over-blog.org

Séance de découverte du Qi gong



La Renouée vous propose de participer à une séance découverte du Qi gong au dojo de la salle Myriam Charrier jeudi 17 juin à 16h40 ou à 18h. Sur inscription uniquement auprès de l'association.

Contact : au 02 41 57 75 10 ou à larenouee@ecomail.eco

Pour le retour des activités culturelles !

Avec une crise sanitaire qui perdure l'Association pour le Maintien des Activités Culturelles (AMAC) n'a sans doute jamais aussi bien porté son nom, emblématique des enjeux essentiels qui traversent aujourd'hui le monde des arts et de la culture.

Ainsi notre association qui organise sa programmation culturelle au Bistrot des Citoyens du Monde (BCM) a vécu de plein fouet la crise sanitaire liée au covid mais est toujours bien vivante et active. C'est dans ce contexte difficile que l'association prépare la sortie de cette période pandémique en organisant la prochaine saison culturelle « printemps-été » qui offrira enfin aux artistes l'occasion de se produire à nouveau sur scène.



© Marc Leriche

Depuis janvier, l'association participe tous les samedi matins aux ventes à emporter de repas, qui grâce à ses clients que nous remercions vivement, contribuent à soutenir le BCM dans cette période de transition délicate pour les lieux de diffusion culturelle. Suite aux annonces gouvernementales, c'est avec un grand plaisir que le BCM ouvrira sa terrasse les vendredi et samedi à partir du 21 mai de 18h à 21h et dès le 12 juin à l'intérieur aussi. Nous profitons également de cette tribune pour lancer un appel aux nouveaux adhérents et aux anciens dont les soutiens et les adhésions s'avéreront particulièrement précieux pour pouvoir proposer des animations artistiques et des activités culturelles dans ce contexte bien difficile pour tous.

Contact : lesamisubcm@gmail.com

En bref ...

UPAJ, une saison 2020-21 teintée d'attentes, de regrets et d'espoirs

Malgré l'annonce d'une année compliquée pour les raisons sanitaires que tout le monde connaît, l'UPAJ a espéré et œuvré afin que la saison 2020-2021 se déroule et se réalise autant que faire se peut.

Nous avons voulu maintenir ateliers et conférences en nous appuyant sur ce qui fonde notre existence : les rencontres et les échanges autour de savoirs, de connaissances... encore plus nécessaires dans cette période de crainte collective et de repli sur soi. Nous sommes adaptés aux règles sanitaires, ce qui a permis à une dizaine d'ateliers de commencer. Mais face aux confinements et couvre-feux successifs, courant mars, le Conseil d'Administration a décidé de stopper toutes les manifestations de l'UPAJ. Les adhérents seront remboursés de toutes les séances qui n'ont pas pu être proposées. Nous travaillons d'ores et déjà à l'organisation de la nouvelle saison et nous espérons vous y retrouver, avec encore plus l'envie de « se construire soi-même en rencontrant les autres » (A. Jacquard).

Contact : universite.populaire.jacquard@gmail.com ou sur www.upaj.fr

AMAP Bien Mûrs : un circuit court alimentaire qui soutient l'agriculture paysanne et biologique

Au cours de la longue période pandémique que nous traversons, les circuits courts alimentaires dont l'association AMAP Bien Mûrs fait partie, auront montré tous leurs intérêts en contribuant à la fois à favoriser un mode de distribution plus respectueux de l'environnement, en permettant un rapprochement solidaire entre producteur et consommateur, mais aussi en étant un moyen de reprendre le contrôle de nos assiettes grâce à la consommation de produits bio.

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) permet en effet de mettre en relation par l'intermédiaire de contrats des consom'acteurs et des producteurs tous installés localement en agriculture biologique.



Fortement aujourd'hui de 60 adhérents, et comptant 10 producteurs qui distribuent légumes, champignons, pommes et jus de pommes, fromages, œufs, farine, mais aussi poissons (grâce à une coopérative de pêcheurs de l'Île d'Yeu), porc, miel, tisane, bœuf, veau et volailles.

Cette offre devrait bientôt s'enrichir grâce à l'arrivée d'un paysan-boulangier, mais reste aussi ouverte à d'autres producteurs en mesure de proposer d'autres types de contrats (chaque contrat pouvant être pris indépendamment).

La distribution des paniers a lieu tous les vendredis soirs (à partir de 18h) au Bistrot des Citoyens du Monde (BCM) qui nous accueille dans ses locaux (45 route de Cholet).

Contact : AMAP Bien Mûrs à amap@murs-erigne.org ou sur amapbienmurs.wordpress.com

De la Covid-19 aux inondations, Érimûr'Ânes ne baisse pas les bras!

En février dernier, nous subissons des inondations ! En l'espace de seulement 48h, toutes nos installations étaient dans l'eau ! Un lac ! Priorité, bien sûr, à nos ânes qui se demandaient ce qui leur arrivait et qu'il a fallu mettre au sec avec mangeoire et foin. Pas folle, la poule « Lila la Grisette », réfugiée sur le dos de Marcel le mulot, y a même pondu son œuf ! Marcel, quant à lui, est resté stoïque ! Le 6 février, notre groupe « travaux », avec l'aide de Gérard Vétault et de son tracteur, transférait nos caravanes sur une aire du camping, où Cathy et Bruno Chevalier nous accueillent. Une journée mémorable ! Aujourd'hui, l'eau s'est retirée, mais il reste toujours du travail : nettoyer, réinstaller, refaire certaines clôtures...

Heureusement, la 1^{ère} semaine de vacances d'hiver nous a fait cadeau du soleil, et a permis au stage de février de se dérouler dans l'enthousiasme des participantes, tout en respectant les règles sanitaires.

En avril, nous avons une nouvelle fois été contraints de nous adapter au contexte, en proposant un stage sur la période de congés scolaires décalés, du 12 au 16 avril. Nos équidés ont pris, quant à eux, une semaine de repos avant la rentrée scolaire et la reprise de nos cours hebdomadaires, programmées au 26 avril. Une seconde semaine de stage a pu avoir lieu du 10 au 14 mai 2021.

Espérons que la pandémie régresse, et que nous puissions revivre et vous faire revivre, avec nos ânes et nos chevaux, ces moments de convivialité que nous apprécions tous !

Contact : Érimûr'ânes au 07 81 17 65 85 ou 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook et Instagram.



MEBC, enfin le retour au jeu

Avec le respect des règles sanitaires, en extérieur et sans contact.

Depuis le 20 avril, nos jeunes basketteurs ont repris le chemin de leur sport favori ! L'attente a été longue pour ces fervents joueurs de la balle orange. Nous aurions aimé reprendre plus tôt mais il nous fallait toutes les autorisations pour une reprise en extérieur. Pour leur plus grand plaisir, les licenciés vont pouvoir s'entraîner et se retrouver dans le respect des protocoles sanitaires. Ces entraînements se déroulent sur les terrains de tennis situés à proximité de la salle Myriam Charrier.



À noter pour les plus jeunes, le club va poser sa candidature pour l'événement du Basket Tour organisé par le comité de basketball 49. Cela se déroulera le mercredi 2 juin, de 13h à 19h, dans un lieu encore à définir sur la zone d'Angers sud. Cette fête s'adresse à tous les jeunes garçons et filles de 2010 à 2013, licenciés ou non, pour découvrir et participer à un moment festif autour de la balle orange. À vos baskets ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Contact : murserigne@basketball49.fr

L'ASI Foot toujours en activités

La crise sanitaire n'a pas empêché les jeunes footballeurs et footballeuses érimûrois de partager de très bons moments au stade des Varennes du 19 au 22 avril grâce au stage des vacances de printemps.

Près d'une centaine de jeunes ont bénéficié d'un programme varié en accord avec le protocole sanitaire de la Fédération française de football (FFF).

Une quinzaine d'éducateurs et une dizaine de bénévoles ont démontré l'investissement de toutes les composantes de l'ASI.



Jeux sportifs et éducatifs se sont enchaînés grâce à des structures gonflables louées par le club et du matériel spécifique prêté par le District de Maine-et-Loire. Les U17 ont aussi profité d'une course d'orientation dans le superbe Parc de Pignerolle à Saint-Barthélemy.

Cette réussite restera comme le temps fort d'une saison particulière. Interrompus seulement trois semaines en novembre dernier, les entraînements adaptés aux réalités sanitaires se poursuivront jusqu'en juin pour les jeunes, le mercredi après-midi et toute la journée du samedi. Pour leur part, les Seniors et les Vétérans ont rendez-vous chaque dimanche matin, ainsi que le « Foot en Marchant » qui met en pratique le concept de « sport-santé ».

Contact : à asimursfoot@gmail.com ou sur asimurserigne.e-monsite.com

En bref ...

Le tennis de table au grand air

Toujours garder l'espoir. La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de jouer au tennis de table comme nous aimerions. Mais, tout n'est pas noir car des activités d'extérieur vont certainement pouvoir être mises en place rapidement, avec le retour des beaux jours.



Nous voulons profiter de cet article pour remercier tous nos sponsors, soutiens et licenciés qui nous permettent de passer ce moment difficile pour tous. Nous préparons les 50 ans du club pour 2023. Si vous possédez des articles, anecdotes, photos, maillots ou autres qui retracent cette période, n'hésitez pas à vous faire connaître. Avec tous nos remerciements et à bientôt.

Contact : ASI Tennis de table au 06 89 68 77 33, à asittmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com

Vélo Murs-Aubance : rejoignez-nous !

Le Club Vélo Mûrs-Aubance existe depuis plusieurs années. Initialement réservé aux coureurs, il s'est ouvert fin 2020 aux randonneurs « loisir ».



Chaque semaine des sorties avec plusieurs parcours adaptés à chacun sont proposées : le mercredi à 14h et le dimanche à 8h30, départ de la salle Myriam Charrier. Nous partageons des valeurs comme la convivialité et la solidarité. Nos groupes sont intergénérationnels et permettent à chacun de pratiquer le cyclisme à son rythme et avec plaisir. Si vous aimez le vélo et souhaitez pratiquer une activité physique proche de la nature, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Élodie au 06 99 28 62 42, Philippe au 06 80 62 46 08, ou à vc.mursaubance@gmail.com

En bref ...

Le printemps est là !

L'association des Habitants du Bourg de Mûrs se réjouit de retrouver chacune et chacun aux détours des promenades, animations et réunions prévues dans les prochains jours.



Troc Plantes 2019

Au printemps, les fenêtres et portes se ré-ouvrent, les espoirs de lendemain plus conviviaux reviennent et le quartier se pare de la végétation renaissante. Retrouvons-nous le samedi 29 mai pour un temps de participation à l'entretien de l'environnement du bourg ainsi qu'à sa découverte, en bénéficiant des connaissances des habitants. Pour le plus grand plaisir de nos enfants, nous serons sans doute accompagnés des équidés de l'association Érimûr'Ânes ! Rendez-vous à 15h sur le parking de la salle Gaillard. Prévoir masques, gel et gants.

À l'heure où nous écrivons cet article nous préparons activement le Troc Plantes de printemps, qui nous l'espérons se déroulera sous un beau soleil le dimanche 9 mai prochain.

Par ailleurs, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, l'AHBM tiendra son Assemblée Générale le vendredi 18 juin à 20h, dans les locaux de l'ancienne mairie ou au camping des Varennes.

Des idées ? Des propositions ? Des envies d'animations ? N'hésitez pas à nous en faire part !

Contact : asso.ahbm@gmail.com

C'est l'heure de la reprise en extérieur pour le club de Viet Tai Chi !



Rendez-vous le mardi de 18h à 19h pour pratiquer dans une ambiance conviviale et printanière, au rythme du chant des oiseaux .

Le cours est exceptionnellement ouvert aux non-adhérents avec une participation de 5 €/cours. Pour les adhérents, un cours sur Zoom sera organisé en cas de mauvais temps.

Contact : Yann au 06 73 47 19 28, à vtcmurserigne@gmail.com ou sur www.taichi49.fr

Mettre en œuvre la transition

« Mûrs pour la transition » est une nouvelle association érimûroise dont les objectifs principaux sont la transition écologique et la solidarité.

Notre ambition est de réaliser des actions concrètes autour de la lutte contre le réchauffement climatique, la mobilité douce, la permaculture, la réduction des déchets, la favorisation de la biodiversité, ... le tout dans un esprit fraternel et positif.

Notre association se veut aussi un modèle de démocratie avec une gouvernance collégiale et un fonctionnement en groupes autonomes. Nos premières actions ont été la plantation de 300 mètres de haie bocagère, une réflexion autour de l'amélioration de la circulation à vélo sur la commune que nous avons pu présenter à la Municipalité et l'organisation d'une marche pour le climat entre Mûrs-Érigné et les Ponts-de-Cé le 28 mars dernier. Nous proposons aussi la mise en relation de personnes qui possèdent un jardin mais qui ne peuvent plus s'en occuper avec un voisin qui n'a pas de jardin et qui souhaite faire un potager. Ainsi le premier « jardins entre voisins » a été créé en mars. Nous avons bien d'autres projets en tête comme la création d'une « forêt comestible » quelque part sur la commune ou encore la mise en place du broyage des débris végétaux sur place plutôt que leur transport en déchetterie. Nous souhaitons aussi, dès qu'il sera à nouveau possible de se réunir, organiser des soirées de sensibilisation et de débats autour des grands enjeux environnementaux de notre époque. Si vous vous sentez concernés par ces thèmes n'hésitez pas à nous contacter !

Contact : Mûrs pour la transition à transition@murs-erigne.org ou sur transition.murs-erigne.org



À vos bras !

Malgré la pandémie, restons solidaires... Le 17 juin prochain, de 15h30 à 19h30, se déroulera le prochain don du sang au centre culturel Jean Carnet.

Pour venir à la collecte, il faut prendre rendez-vous sur mon-rdv-donnesang.efs.sante. Ce site vous permettra de choisir un créneau horaire en fonction de vos possibilités. Bien entendu, il vous faudra vous conformer à la liste des contre-indications mais surtout être âgé d'au moins 18 ans (un justificatif d'identité vous sera demandé) et être en bonne santé. À la fin du don, l'association vous offrira un en-cas afin de reprendre quelques forces. Pour les personnes qui ne peuvent pas prendre rendez-vous, quelques places pourront leur être proposées (2 ou 3 maximum) par créneau horaire suivant l'affluence du moment. La troisième collecte aura lieu le 19 août mêmes horaires, même lieu et mêmes recommandations.

Notre association a, ce mois-ci, appris la disparition brutale de Robert Foessel. Robert était membre actif de l'association comme bénévole, et notre interlocuteur avec la mairie de Mozé sur Louet. Il fut vice-président de l'association de 2015 à 2019. Robert s'occupait, dernièrement, de l'accueil de donneurs en faisant la liaison entre le secrétariat de l'Établissement Français du Sang et les médecins lors des collectes. Il était entré au sein de l'association en 2010 et a toujours fait preuve d'une totale implication pour la cause du don du sang. Toutes nos pensées vont à sa famille.

Contact : 02 41 57 81 57 ou adsbpayslouetaubance@netcourrier.com
Pour tout renseignement médicaux : Établissement Français du Sang au 02 41 72 44 44.

L'espoir collectif revient

Les mesures gouvernementales de ce début de mois ouvrent de nouvelles perspectives de travail, de mode de vie, de concertation citoyenne et plus globalement une vision optimiste vers une vie plus acceptable et motivante pour tous.

Nos jeunes ont repris le chemin de l'école et se réjouissent de revoir leurs camarades et retrouver un cadre d'apprentissage nécessaire pour progresser. Malgré les protocoles sanitaires encore en vigueur, le personnel encadrant et les équipes restent dynamiques pour une fin d'année scolaire sous de meilleurs auspices.

Nos aînés ont été accompagnés sans relâche, les services, les agents et les bénévoles ont constamment cherché des solutions pour garder le contact, essayer d'accompagner au mieux les plus isolés et les plus nécessiteux.

Le projet d'un espace intergénérationnel démarrera à la rentrée et permettra de créer du lien entre nos aînés et nos jeunes, notamment grâce à la proximité géographique des lieux de rencontre.

Notre centre culturel devrait rouvrir ses portes, nous l'espérons avant l'été, et permettre à nos citoyens de profiter pleinement des activités culturelles tant attendues depuis presque 18 mois.

Il en est de même pour nos associations érimuroises, qu'elles soient sportives, culturelles, tournées vers l'environnement, la nature et bien d'autres thématiques... Elles sont impatientes de retrouver leurs adhérents et les encouragent à poursuivre leur investissement à la prochaine saison, à la fois pour un épanouissement personnel mais aussi pour les soutenir. Nous les remercions d'avoir tenu le coup pendant la longue période passée.

Notre Collectivité s'est également fortement impliquée dans les « Assises de la Transition écologique » en produisant 4 cahiers de contributions pour les fonctions vitales : « Se nourrir », « Se déplacer », « S'épanouir », « Bien vivre ensemble ». Cet investissement a pu aboutir grâce à la participation de groupes de travail composés d'élus de la majorité et de la minorité. Ces contributions donneront lieu à un vote citoyen entre le 1^{er} juillet et fin août. À l'appui d'une enveloppe T, diffusée dans le magazine Métropole, vous pourrez choisir les actions qui vous semblent les plus utiles à la transition écologique. Sur la base des résultats du vote, Angers Loire Métropole (ALM) s'engagera en octobre à mettre en œuvre les actions jugées prioritaires.

Collectivement nous réussissons nos projets en cours pour le bien vivre ensemble.

**Le groupe majoritaire,
« Nouvel élan à Mûrs-Érigné ».**

Un an déjà !

Cela fait maintenant un an que notre collectif participe aux décisions municipales et porte les idées qui nous paraissent essentielles au bon développement de notre commune.

Cette première année nous a permis de mieux appréhender le fonctionnement de la majorité municipale. Nous avons désormais pleine connaissance des leviers qui vont nous permettre de proposer des projets adaptés à notre territoire. Que ce soit du point de vue environnemental, démocratique ou économique notre rôle de groupe minoritaire est important. Nous devons bien évidemment penser à l'équilibre économique de notre commune, sans oublier qu'il est tout aussi nécessaire de protéger notre environnement et de lutter contre le réchauffement climatique.

La vie municipale a été quelque peu perturbée, des répercussions se sont fait ressentir sur le déroulement des différentes commissions ainsi que sur la tenue des conseils municipaux. Horaires inhabituels, port du masque qui ne facilite pas le dialogue, commissions peu fréquentes. Le déroulement à huis clos des conseils municipaux étant un frein à la vie démocratique, nous avons régulièrement sollicité la majorité pour que les séances soient diffusées en direct sur le web, ce qui est chose faite depuis mars dernier.

Toutefois, notre démocratie locale s'est enrichie d'un nouvel outil avec la création du Comité Consultatif Citoyens. Il va permettre, dans les années futures, une réelle collaboration entre les citoyens et son conseil municipal. Nous félicitons ce dernier de cette décision, voté à l'unanimité le 12 janvier 2021 et vous invitons à y participer en grand nombre (Gogane n° 130 : février-mars 2021 p. 7).

Notre approche des responsabilités municipales vise à jouer un rôle de minorité active qui sait défendre les idées portées par plus d'1 électeur sur 3 sur la transition écologique en restant constructif sans s'enfermer dans l'opposition. Cette démarche, un peu différente des clivages politiques habituels, a été comprise par le groupe majoritaire. Ce qui permet, au conseil municipal et surtout aux commissions, de travailler efficacement aux projets et devoirs de la commune.

Nous sommes positifs, malgré l'année qui vient de s'écouler, nous restons optimistes car elle nous a montré aussi de belles preuves de solidarité ainsi qu'une réelle prise de conscience du vivant qui nous entoure.

**Le groupe minoritaire,
« Collectif pour une transition écologique et solidaire ».**

**Prochains conseils municipaux : mardis 1^{er} juin et 6 juillet à 19h au Centre Culturel Jean Carmet. 
Sous réserve de modification ultérieure - Séances ouvertes au public (places limitées).**

Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

RENDEZ-VOUS NATURE EN ANJOU

ANIMATIONS GRATUITES - PROCHAINES DATES :

À LA DÉCOUVERTE D'UNE RIVIÈRE ! - SAMEDI 5 JUIN - 10H/12H30

SPECTACLE THÉÂTRAL « PRÉSAGE(S) » DE LA CIE MÉTIS - 7 JUILLET - 20H

« ON Y VA ! », BALADE D'ÉVEIL ARTISTIQUE AVEC BÉBÉ DE LA CIE NOMORPA
DIMANCHE 25 JUILLET - 9H30 ET 11H

RANDONNÉE DU LOUET - SAMEDI 25 SEPTEMBRE - 9H30/11H30

Plus d'informations sur www.murs-erigne.fr

PROTÉGEONS
NOS ESPACES NATURELS 

maine-et-loire.fr

 maine_et_loire |  Departement49



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou